

(Texte)

Et maintenant, monsieur le président, je désire continuer mes remarques en français, car dans ma région, les jeunes Indiens, depuis quelques années, poursuivent leurs études en français.

En effet, je puis vous assurer que, même si ces jeunes Indiens n'ont pas eu l'avantage d'apprendre le français avant de s'inscrire à l'école, ils n'en suivent pas moins le programme d'études de la province de Québec. La plupart d'entre eux ne parlaient que l'anglais avant d'arriver à l'école, mais ils ont appris le français très rapidement et ils s'en tirent très bien.

Je désire maintenant parler des jeunes Indiens qui fréquentent l'école Saint-Marc de Figuery, laquelle est située à environ 10 milles au sud d'Amos. Ces jeunes élèves viennent de toutes les parties de la région, puisqu'il s'agit d'une école du genre pensionnat, laquelle est dirigée par les révérends pères Oblats de Marie Immaculée, qui font un excellent travail, non seulement à cet endroit mais également dans toutes les parties de ma circonscription où l'on retrouve des Indiens.

Il existe aussi un problème particulier en ce qui concerne les familles indiennes de l'Abitibi, étant donné que la plupart, depuis quelques années, ont adopté, comme lieu de résidence, les villes d'Amos, La Sarre ou Senneterre, ou encore se sont établies dans les environs immédiats et que d'autres ont l'intention de suivre leur exemple dans les années à venir. Je dirais même que quelques-uns ont déjà commencé à s'établir à Chapais, Chibougamau, près du lac Waswanipi, près du lac Mistassini et même près du lac Mattagami, en direction duquel on va bientôt construire une ligne ferroviaire, dont nous avons discuté le projet de loi ces jours derniers.

Cette migration des Indiens vers les centres organisés s'explique du fait que le trappeur et sa famille ne peuvent plus tirer un revenu raisonnable de la chasse aux pièges.

Ils savent également qu'en se rapprochant des villes, ils pourront s'assurer plus facilement les services médicaux et hospitaliers, alors que leurs enfants seront rapprochés des écoles.

Pour ce qui est de la ville d'Amos en particulier, les quelque 40 familles qui y sont établies vivent dans des logements surpeuplés, qui ne sont pas toujours munis des services adéquats aux points de vue hygiénique et sanitaire.

C'est pourquoi, l'an dernier, les délégués de la bande indienne de l'Abitibi, mieux connue sous le nom de *Dominion Abitibi Band*,

se sont présentés devant le comité des Affaires indiennes et ont demandé que le département des Affaires indiennes construise, à titre de projet initial, au moins 30 maisons qui pourraient assurer en permanence un logement à autant de familles, et ce sur le site de la ferme Leclerc, lequel a été acheté à cette intention il y a quelques années et vient d'être arpenté et subdivisé en 1959.

Je crois même qu'en 1960 certains travaux préparatoires à la construction de ces maisons ont été exécutés par le service des Affaires indiennes.

Il conviendrait, à mon humble avis, que ces maisons soient dotées de facilités sanitaires modernes, et que le coût d'installation des services d'égout et d'aqueduc soit défrayé grâce aux fonds disponibles de la réserve Abitibi.

J'espère que le ministre pourra nous dire, tout à l'heure, quand ce programme concernant la bande indienne de l'Abitibi pourra être réalisé.

(Traduction)

Je viens de signaler qu'il y a un projet près d'Amos pour la bande Abitibi-Dominion, sur une propriété qui a été achetée pour elle il y a quelques années. Il s'agit d'un projet d'habitation, et l'an dernier, les représentants de cette bande en avaient fait la demande au comité. Je me demande si l'honorable ministre pourrait dire à la Chambre, un peu plus tard, si ce projet d'habitations sera mis à exécution.

Comme d'habitude, naturellement, ces maisons devront être pourvues d'un système de chauffage moderne. On a dit au comité l'an dernier que les installations d'aqueduc et d'égout pourraient être défrayées par la caisse de la bande. Cette bande n'est pas bien riche mais, néanmoins, ses membres sont prêts à faire leur part.

D'autres bandes du vaste territoire de ma circonscription ont un grand besoin elles aussi de projets d'habitations. Je vais les nommer rapidement. Je veux parler des bandes Mistassini, de Waswanipi, Eastmain, Rupert-House, Obedjiwan et Manowan. Pour ce qui est des projets des bandes Obedjiwan et Manowan, les travaux sont déjà en cours là-bas.

Bien entendu, ces différents projets à travers le Canada ne peuvent pas tous être exécutés simultanément. Cependant, étant donné le montant d'argent qui est pourvu à cette fin d'année en année, je sais qu'on a fait beaucoup pour exécuter ces différents projets au cours des récentes années et il faut en féliciter le ministère et, en particulier, le ministre. Compte tenu du montant d'argent disponible, je pense qu'on a très bien fait les choses.